

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01493

Numéro SIREN : 478 703 234

Nom ou dénomination : LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2021 sous le numéro de dépôt 16400

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 69 08 40 31
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

FIDAC - BIETH Christophe
32 rue du 22 novembre
67000 Strasbourg

V/REF :
N/REF : 2004 B 1493 / 2021-B-16400

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 05/11/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2020.

Concernant la société

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
Société à responsabilité limitée à associé unique
13-15 rue des Moulins
67000 Strasbourg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-16400 le 09/11/2021

R.C.S. STRASBOURG TJ 478 703 234 (2004 B 1493)

Fait à STRASBOURG le 09/11/2021,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise :		EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		13 rue des Moulins 67000 STRASBOURG		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						47870323400029	
						Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		N-1	
				131122020		131122019	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				Copie certifiée conforme	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		17 820 6 905	
	Fonds commercial (I)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO		6 500 6 500	
	Constructions	AP		AQ		23 812 16 188 17 859	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		2 042 7 289 361	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		16 642 6 208 7 176	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV		197 773 5 892 712 5 892 712	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		346 158 345 168	
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		3 715 3 610	
	TOTAL (II)		BJ		BK		262 682 6 296 590 6 280 290
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		46 109 201 938	
	Autres créances (3)	BZ		CA		8 494 322 7 908 604	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		89 891 189 891	
	Disponibilités	CF		CG		42 699 35 285	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		4 284 1 402	
	TOTAL (III)	CJ		CK		8 677 305 8 337 120	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		15 236 577 262 682 14 973 895 14 617 410	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP 349 873 (3) Part à plus d'un an : CR 8 367 961	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 900 000.....)									DA	900 000	900 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	90 000	90 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG	4 800 000	4 800 000	
	Report à nouveau									DH	2 415 512	1 565 328	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	(94 461)	850 184	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	8 111 051	8 205 512	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	4 127 094	3 864 345	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	2 589 793	2 403 362	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	64 836	40 961	
	Dettes fiscales et sociales									DY	71 607	93 117	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ	9 513	9 513	
	Autres dettes									EA		600	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	6 862 844	6 411 898	
	Ecart de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	14 973 895	14 617 410	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)						1C			
				Ecart de réévaluation libre						1D			
				Réserve de réévaluation (1976)						1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	1 392 869	760 834	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH		99		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD	185	FE		FF	185	270	
		FG	295 187	FH		FI	295 187	493 394	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	295 372	FK		FL	295 372	493 664	
	Production stockée*	Copie certifiée conforme DocuSigned by: Marc Faller ED7FA8B02A16423...					FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	7 635	29 047
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 951	17 074
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	304 957	539 785
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		429	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	173 277	140 500	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 374	21 468	
	Salaires et traitements*					FY	260 751	343 778	
	Charges sociales (10)					FZ	9 306	76 950	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	9 910	7 186
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 991	3 072	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	488 609	593 382
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(183 651)	(53 597)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		933 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	96 519	96 691	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	96 519	1 029 691	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	72 721	76 678	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	72 721	76 678	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	23 797	953 013	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(159 854)	899 416	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(65 393)	49 232	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	401 476	1 569 476	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	495 937	719 292	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(94 461)	850 184	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	96 297	96 691	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	29 939	24 776	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	7 635	29 047	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
				A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 973 895.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 295 371.91 Euros et dégageant un déficit de 94 460.89- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Copie
certifiée
conforme

DocuSigned by:
Marc Faller
ED7FA8B02A16423...

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 234		15 000
Terrains	6 500		
Constructions sur sol propre	40 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 166		8 165
Matériel de transport	17 799		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 900		1 950
TOTAL	86 365		10 115
Autres participations	6 435 653		990
Prêts, autres immobilisations financières	3 610		105
TOTAL	6 439 263		1 095
TOTAL GENERAL	6 550 861		26 210

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 234	40 234
Terrains			6 500	6 500
Constructions sur sol propre			40 000	40 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 331	9 331
Matériel de transport		17 799		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 850	22 850
TOTAL		17 799	78 681	78 681
Autres participations			6 436 643	6 436 643
Prêts, autres immobilisations financières			3 715	3 715
TOTAL			6 440 358	6 440 358
TOTAL GENERAL		17 799	6 559 273	6 559 273

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 329	4 085		22 414
Constructions sur sol propre	22 141	1 670		23 812
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	805	1 237		2 042
Matériel de transport	17 799		17 799	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 724	2 918		16 642
TOTAL	54 469	5 825	17 799	42 495
TOTAL GENERAL	72 798	9 910	17 799	64 909

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 085				
Constructions sur sol propre	1 670				
Instal.techniques matériel outillage indus.	653	583			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 918			
TOTAL	2 324	3 501			
TOTAL GENERAL	6 408	3 501			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	197 773				197 773
TOTAL	197 773				197 773
TOTAL GENERAL	197 773				197 773

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	346 158	346 158	
Autres immobilisations financières	3 715	3 715	
Autres créances clients	46 109	46 109	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 910	27 910	
Impôts sur les bénéfices	73 421	73 421	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 005	24 005	
Groupe et associés	8 367 961	0	8 367 961
Débiteurs divers	1 025	1 025	
Charges constatées d'avance	4 284	4 284	
TOTAL	8 894 587	526 626	8 367 961

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13 773	13 773		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 113 321	1 402 305	2 098 858	612 158
Fournisseurs et comptes rattachés	64 836	64 836		
Personnel et comptes rattachés	8 285	8 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 465	12 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 251	45 251		
Autres impôts taxes et assimilés	5 606	5 606		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 513	9 513		
Groupe et associés	2 589 793	169 166	2 758 959	
TOTAL	6 862 844	1 392 869	4 857 817	612 158
Emprunts souscrits en cours d'exercice	550 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	269 050			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 040
Disponibilités	368
Total	5 408

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 766
Emprunts et dettes financières diverses	29 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 557
Dettes fiscales et sociales	16 575
Total	61 760

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 284
Total	4 284

Charges à répartir sur plusieurs exercices

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 900 000 euros
Siège social : 13-15 rue des Moulins
67000 STRASBOURG
478 703 234 RCS STRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 juin 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à - 94 461 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -94 461 euros

Report à nouveau antérieur : 2 415 512 euros

Des sommes distribuables s'élevant ainsi à 2 321 051 euros

A titre de dividende à l'associé unique **90 000 euros**
Soit 10 euros par part

Solde affecté au compte "report à nouveau" 2 231 051 euros

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} août 2021 et au plus tard le 30 septembre 2021.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice 31/12/2019 : néant ;

Exercice 31/12/2018 : 120 000 €, soit 13,33 € par titre ;

Exercice 31/12/2017 : néant.

Certifié conforme
Le Gérant
Monsieur Marc FALLER

DocuSigned by:
Marc Faller
ED7FA8B02A16423...



Frédéric MALIESKY Audit et Conseil

5 route de Niederhausbergen

67206 MITTELHAUSBERGEN

Téléphone : +33 (07 81 90 80 21

Adresse de messagerie : frederic.maliesky@icloud.com

SIRET 79885407100015

RCS 798 854 071 Strasbourg

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
13-15 rue des Moulins
67000 STRASBOURG

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

« LA PASSERELLE SAINT MARTIN »

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée

Exercice clos le 31 décembre 2020

Décision de l'Associé unique d'approbation des comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LA PASSERELLE SAINT MARTIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participations et des créances rattachées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris iosolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 15 Juin 2021,

Frédéric MALIESKY

Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
ORDre des Experts Comptables

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 234	22 414	17 820	6 905	10 915	158.09
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	6 500		6 500	6 500		
	Constructions	40 000	23 812	16 188	17 859	1 670	9.35
	Installations techniques, matériel et outillage	9 331	2 042	7 289	361	6 928	NS
	Autres immobilisations corporelles	22 850	16 642	6 208	7 176	968	13.49
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 090 485	197 773	5 892 712	5 892 712		
	Créances rattachées à des participations	346 158		346 158	345 168	990	0.29
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 715		3 715	3 610	105	2.91
	Total II	6 559 273	262 682	6 296 590	6 280 290	16 300	0.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	46 109		46 109	201 938	155 829	77.17
	Autres créances	8 494 322		8 494 322	7 908 604	585 717	7.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	89 891		89 891	189 891	100 000	52.66
	Disponibilités	42 699		42 699	35 285	7 414	21.01
	Charges constatées d'avance (3)	4 284		4 284	1 402	2 882	205.65
	Total III	8 677 305		8 677 305	8 337 120	340 185	4.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		15 236 577	262 682	14 973 895	14 617 410	356 485	2.44

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

349 873

8 367 961

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 900 000)		900 000		900 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		90 000		90 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		4 800 000		4 800 000		
	Report à nouveau		2 415 512		1 565 328	850 184	54.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		94 461		850 184	944 645	111.11
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		8 111 051		8 205 512	94 461	1.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		4 113 321		3 832 371	280 950	7.33
	Concours bancaires courants		13 773		31 974	18 201	56.92
	Emprunts et dettes financières diverses		2 589 793		2 403 362	186 431	7.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 836		40 961	23 875	58.29
	Dettes fiscales et sociales		71 607		93 117	21 510	23.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 513		9 513		
	Autres dettes				600	600	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV		6 862 844		6 411 898	450 946	7.03
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		14 973 895		14 617 410	356 485	2.44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 392 869 760 834

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	185		185	270		86	31.67
Production vendue de services	295 187		295 187	493 394		198 207	40.17
Chiffre d'affaires NET	295 372		295 372	493 664		198 292	40.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 635	29 047		21 413	73.72
Autres produits			1 951	17 074		15 123	88.57
Total des Produits d'exploitation (I)			304 957	539 785		234 828	43.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				429		429	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			173 277	140 500		32 778	23.33
Impôts, taxes et versements assimilés			24 374	21 468		2 906	13.54
Salaires et traitements			260 751	343 778		83 027	24.15
Charges sociales			9 306	76 950		67 644	87.91
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 910	7 186		2 723	37.89
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 991	3 072		7 919	257.80
Total des Charges d'exploitation (II)			488 609	593 382		104 774	17.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			183 651	53 597		130 054	242.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			933 000		933 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	96 519		96 691		172	0.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	96 519		1 029 691		933 172	90.63
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	72 721		76 678		3 957	5.16
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	72 721		76 678		3 957	5.16
2. Résultat financier (V-VI)	23 797		953 013		929 215	97.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	159 854		899 416		1 059 270	117.77
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	65 393		49 232		114 625	232.83
Total des produits (I+III+V+VII)	401 476		1 569 476		1 168 000	74.42
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	495 937		719 292		223 355	31.05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	94 461		850 184		944 645	111.11

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

96 297 96 691
29 939 24 776

L'ALSACE ECONOMIQUE - ALSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 973 895.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 295 371.91 Euros et dégageant un déficit de 94 460.89- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Fredéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
CED Alsace - CROC Grand

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 234		15 000
Terrains	6 500		
Constructions sur sol propre	40 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 166		8 165
Matériel de transport	17 799		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 900		1 950
TOTAL	86 365		10 115
Autres participations	6 435 653		990
Prêts, autres immobilisations financières	3 610		105
TOTAL	6 439 263		1 095
TOTAL GENERAL	6 550 861		26 210

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 234	40 234
Terrains			6 500	6 500
Constructions sur sol propre			40 000	40 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 331	9 331
Matériel de transport		17 799		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 850	22 850
TOTAL		17 799	78 681	78 681
Autres participations			6 436 643	6 436 643
Prêts, autres immobilisations financières			3 715	3 715
TOTAL			6 440 358	6 440 358
TOTAL GENERAL		17 799	6 559 273	6 559 273

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 329	4 085		22 414
Constructions sur sol propre	22 141	1 670		23 812
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	805	1 237		2 042
Matériel de transport	17 799		17 799	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 724	2 918		16 642
TOTAL	54 469	5 825	17 799	42 495
TOTAL GENERAL	72 798	9 910	17 799	64 909

Frédéric MALLESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Olyvia ALLEME - expert-comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 085				
Constructions sur sol propre	1 670				
Instal.techniques matériel outillage indus.	653	583			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 918			
TOTAL	2 324	3 501			
TOTAL GENERAL	6 408	3 501			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	197 773				197 773
TOTAL	197 773				197 773
TOTAL GENERAL	197 773				197 773

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	346 158	346 158	
Autres immobilisations financières	3 715	3 715	
Autres créances clients	46 109	46 109	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 910	27 910	
Impôts sur les bénéfices	73 421	73 421	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 005	24 005	
Groupe et associés	8 367 961	0	8 367 961
Débiteurs divers	1 025	1 025	
Charges constatées d'avance	4 284	4 284	
TOTAL	8 894 587	526 626	8 367 961

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13 773	13 773		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 113 321	1 402 305	2 098 858	612 158
Fournisseurs et comptes rattachés	64 836	64 836		
Personnel et comptes rattachés	8 285	8 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 465	12 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 251	45 251		
Autres impôts taxes et assimilés	5 606	5 606		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 513	9 513		
Groupe et associés	2 589 793	169 166	2 758 959	
TOTAL	6 862 844	1 392 869	4 857 817	612 158
Emprunts souscrits en cours d'exercice	550 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	269 050			

Frédère MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - OREC Compt

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 040
Disponibilités	368
Total	5 408

Praxède MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - CRCC Colmar

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 766
Emprunts et dettes financières diverses	29 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 557
Dettes fiscales et sociales	16 575
Total	61 760

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 284
Total	4 284

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
ORD. 10/03/2014 - 01/03/2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 4 7 8 7 0 3 2 3 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

ADRESSE (voie) 13 rue des Moulins

CODE POSTAL 67000 VILLE STRASBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 27

Forme juridique 6540 Dénomination SCI GUTIMMO

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 0 6 6 8 4 1 1 % de détention 95.00

Adresse : N° 15 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

Forme juridique 6540 Dénomination SCI BLUEWALL

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 8 0 2 6 9 5 6 % de détention 95.00

Adresse : N° 15 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

Forme juridique 6540 Dénomination SCI GREENWALL

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 1 8 7 0 2 5 6 % de détention 90.00

Adresse : N° 15 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

Forme juridique 5710 Dénomination STRASRESTO

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 0 5 1 1 4 8 9 % de détention 88.24

Adresse : N° 15 Voie rue du Moulin

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

Forme juridique 5710 Dénomination AU PONT SAINT MARTIN

N° SIREN (si société établie en France) 7 2 8 5 0 1 4 7 9 % de détention 80.45

Adresse : N° 13 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

Forme juridique 6540 Dénomination SCI TREIZE B

N° SIREN (si société établie en France) 3 3 8 2 3 8 9 6 7 % de détention 60.00

Adresse : N° 15 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

Forme juridique 6540 Dénomination SCI BLACKWALL

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 8 3 7 3 9 0 8 % de détention 51.00

Adresse : N° 15 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays France

Forme juridique 5710 Dénomination EUROMET

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 3 3 5 2 7 1 7 % de détention 51.00

Adresse : N° 15 Voie rue des Moulins

Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - CROC Centre

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

4 7 8 7 0 3 2 3 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

ADRESSE (voie)

13 rue des Moulins

CODE POSTAL

67000

VILLE

STRASBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

27

Forme juridique	6540	Dénomination	SCI L'AUTRUCHE	N° SIREN (si société établie en France)	7 9 9 1 9 6 5 8 9	% de détention	99.00
Adresse :	N° 15	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays	FRANCE		
Forme juridique	6540	Dénomination	SCI PAXOTEL	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 8 0 3 4 5 6 2	% de détention	99.00
Adresse :	N° 15	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays			
Forme juridique	6540	Dénomination	SCI GREYWALL	N° SIREN (si société établie en France)	8 8 8 3 8 0 7 1 4	% de détention	99.00
Adresse :	N° 15	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays	France		
Forme juridique	5499	Dénomination	AU PONT VAUBAN	N° SIREN (si société établie en France)	5 0 3 6 6 5 8 7 9	% de détention	99.00
Adresse :	N° 13	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays			
Forme juridique	6540	Dénomination	SCI AU WACKEN	N° SIREN (si société établie en France)	8 3 8 8 9 4 3 7 6	% de détention	98.00
Adresse :	N° 15	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays	France		
Forme juridique	5499	Dénomination	GUTRESTO	N° SIREN (si société établie en France)	5 1 0 3 7 7 8 3 1	% de détention	96.00
Adresse :	N° 13	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays			
Forme juridique	5499	Dénomination	FAUBOURG 53	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 0 7 0 4 4 9 3	% de détention	96.00
Adresse :	N° 13	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays	FRANCE		
Forme juridique	5499	Dénomination	AUX TROIS TOURS	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 8 0 9 2 9 1 6	% de détention	95.00
Adresse :	N° 13	Voie	rue des Moulins	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
				Pays			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

 Révisé MALIESky
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 DEC Alsace - CRCC Comar

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.